

mères. Souvent, la parenté offre à titre gracieux l'hébergement, des prêts sans intérêt, la garde des enfants, des malades et des personnes âgées; elle rend en outre d'autres services inappréciables qui coûteraient des millions de dollars s'ils devaient être assurés par le secteur privé ou par l'État⁽²⁾.

En 1945, de nombreuses raisons justifiaient l'instauration du programme des allocations familiales, mais son principal objectif était de venir financièrement en aide aux parents de façon qu'ils puissent faire face aux coûts de l'éducation de leurs enfants⁽³⁾. Même s'il n'a jamais été question de lier les allocations familiales et autres prestations pour enfants créées ultérieurement aux coûts de l'éducation des enfants, il importe de reconnaître que ces derniers ont augmenté. D'après différents groupes de pression, même si les familles pouvaient toucher toutes les prestations fédérales accordées aux familles avec enfants, à savoir les allocations familiales, le crédit d'impôt pour enfants, l'exemption d'impôt au titre des enfants, la déduction pour frais de garde d'enfants et l'équivalent de l'exemption de personne mariée, ainsi que les prestations provinciales, les sommes perçues ne suffiraient pas à assurer aux enfants nécessiteux un niveau de vie décent.

Dans plusieurs pays, les chercheurs ont évalué les coûts liés à l'éducation d'un enfant; les montants varient selon le nombre d'enfants et selon le niveau de vie auquel aspire la famille. Malgré ces variantes, il semble qu'en moyenne, les familles qui ont un enfant lui consacrent environ 30 p. 100 du total de leurs revenus; lorsqu'il y a deux enfants, cette proportion passe de 40 à 50 p. 100, tandis qu'elle est de près de 50 p. 100⁽⁴⁾ pour trois enfants. D'après le Conseil de planification de la communauté urbaine de Toronto, une famille canadienne doit s'attendre à ce que chaque enfant lui coûte en moyenne 3 694 dollars courants par an au cours des dix-huit premières années de la vie de l'enfant si elle n'a pas de frais de garde, ou jusqu'à 5 888 dollars si elle en a.

Dans la détermination du revenu familial global, l'importance relative du revenu d'emploi par rapport au revenu d'investissement et aux paiements de transfert des pouvoirs publics a aussi changé. L'augmentation du taux de chômage, la rareté de l'argent, qui a provoqué une flambée des taux d'intérêt, et la stagnation de la croissance économique n'ont pas eu de répercussions réellement défavorables graves sur l'égalité économique, car les paiements de transfert ont beaucoup augmenté depuis la fin des années 1960, les revenus d'investissement des personnes âgées se sont accrus et de plus en plus de familles disposent maintenant de deux sources de revenu⁽⁵⁾. Mais n'eût

(2) Maureen Baker, "Families", dans L. Tepperman et J. Richardson (éd.), *The Social World: An Introduction to Sociology*, Toronto, McGraw-Hill Ryerson, 1986, p. 264-265.

(3) Gouvernement du Canada, *Répertoire de programmes de sécurité du revenu au Canada*, janvier 1984, Ottawa, p. 39.

(4) Espenshade, T.J. "Value and Cost of Children", *Population Bulletin* 32: 2-47, avril 1977.

(5) Michael C. Wolfson, "L'équilibre dans le changement - Inégalité du revenu au Canada, 1965-1983", *Revue statistique du Canada*, février 1986.